MARDI 6 JANVIER 1914

XXVe ANNEE. — N° 8456. — MARDI 6 JANVIER 1914

LA CROIX

BUREAUX : LILLE, — 15, rue d'Angleterre — Téléphone : 672

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir — TOURCOING. — 85, rue des Urselines

Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Mercredi 7 janvier. — SAINT JULIEN

LUNDI 5 JANVIER 1914

La journée

Le colonel Enver bey — devenu depuis l'autre jour Enver pacha et général — a pris le portefeuille de la Guerre à Constantinople. C'est un gros événement, car Enver pacha est partisan de la lutte à outrance.

Le procès du colonel de Reutter commence aujourd'hui à Strasbourg.

Le kronprinz d'Allemagne a éprouvé le besoin de féliciter à deux reprises le colonel von Reutter de son attitude « énergique » à Saverne.

Le port de Tampico est de nouveau menacé par les rebelles.

L'ÉPIPHANIE

Après les bergers, les mages accourent au berceau du divin Enfant. La foi simple avait répondu sans retard à l'appel des anges ; voici maintenant la raison qui cherche la foi ; elle la trouve péniblement, mais elle la trouve, quand elle est droite, qu'elle est humble, qu'elle prie et qu'elle n'a pas horreur de l'étable. Il y avait bien des grands et bien des savants à Jérusalem : ils connaissaient les prophéties ; ils renseignèrent même les rois de l'Orient, mais quoique Bethléem fût à leurs portes, aucun ne se dérangea. Cœurs blasés, endurcis ou remplis de préjugés haineux. La vérité figurée par l'Etoile trouve dans les mages des adorateurs; dans les pharisiens des dissimulateurs, dans Hérode un persécuteur. Et l'histoire se répète. De nos jours l'Eglise ne brille-t-elle pas sur le monde du double rayonnement de la vérité et de la charité ? Et pourtant les pontifes de la science sourient ; les puissants haussent les épaules ; Hérode, dans sa politique basse et cruelle ne rêve que d'éteindre cette Etoile. Vaine prétention. L'Etoile en dépit de ces efforts impuissants appelle à la Crèche des peuples lointains. La grâce de l'Epiphanie brille sur les nations de l'Extrême-Orient ; la Chine, l'Afrique, les îles éloignées, tous les attardés de la gentilité viennent à la Crèche, conquis comme les mages qui furent les prémices. La grâce rejetée par des peuples privilégiés va lutter à ceux qui restaient assis dans la région des ombres de la mort. Missionnaires de France, vous êtes les instruments de ces mystérieuses compensations, mais quelle leçon pour nous ! Ces gains ne seraient-ils pas un peu faits de nos pertes ?

Ah ! frères de France, n'abusons pas. Restons jalousement fidèles à la foi traditionnelle ; renonçons à la sagesse du monde qui est orgueil et folie, et laissant les scribes sourire, et Hérode s'égarer dans ses desseins, suivons la caravane des mages, jusqu'à ce que la grâce nous agenouille, illuminés, touchés, et convertis au berceau de l'Enfant-Dieu.

ROME

La santé du Pape

Rome, 4 janvier. — Les bruits qui ont couru concernant la santé du Pape ne reposent absolument sur rien. Pie X est actuellement en excellente santé.

Le cardinal Cassetta

L'*Osservatore Romano* a publié la nomination du cardinal Cassetta comme bibliothécaire de la Sainte Eglise romaine, en remplacement du cardinal Rampolla.

Démenti

On peut considérer comme fantaisistes les informations relatives à l'envoi, par le cardinal secrétaire d'Etat, d'une circulaire aux évêques leur recommandant d'observer certaines précautions pour leur testament et les documents qu'ils peuvent laisser après leur décès.

(*Havas.*)

Pour défendre l'âme des enfants

Est enregistrée à l'*Officiel* la déclaration de l'Association des chefs de famille du canton de Caraman (Haute-Garonne).

Usurpation et acquisition des biens ecclésiastiques

Réfutation de quelques sophismes

Ligne de conduite pratique

Lettre de S. G. Mgr Sevin, archevêque de Lyon, primat des Gaules. Une brochure de 32 pages. Prix : 0 fr. 05 ; port, 0 fr. 05.

Remises 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

L'armée catholique

Ceux de nos lecteurs — et ils sont nombreux — qui suivent avec l'attention qu'elles méritent les informations religieuses, ont pu remarquer avec quelle insistance plusieurs de nos évêques ont, au cours de ces dernières semaines, recommandé leurs Unions diocésaines respectives. Non seulement, ils louaient cette œuvre et la recommandaient, mais ils faisaient à ceux qui ont charge d'âmes une obligation de la promouvoir.

Comme près de la moitié des diocèses de France, en des formes variées, ont établi cette institution, qu'on nous permette de faire écho à ces paroles épiscopales et de joindre notre très modeste mais très pressant appel au leur.

Nous ne pouvons rappeler tous ces actes épiscopaux. Le dernier en date est une lettre de Mgr Tissier, de Châlons, aux catholiques de son diocèse.

Dans ce document, avec cette gracieuse abondance, cette aimable insistance et cette éloquence prenante qui le caractérisent, Mgr Tissier s'adresse à l'élite « de vaillants, prêtres et laïques, qui sauront raviver à toutes les occasions la flamme sacrée dans l'armée catholique dont ils sont les recruteurs et les entraîneurs »... « Beaucoup se contentent trop facilement d'être bien pensants. » ... « Il n'est permis à personne, dans les graves circonstances actuelles, de se désintéresser des affaires chrétiennes et publiques pour être à sa vie facile, à son luxe, à ses plaisirs et même exclusivement à ses propres affaires... »

« Je suis un simpliste, ajoute le prélat. Mais je dis que le Christ est la vérité et que la vérité est invincible, comme invincible est le soleil. Si le Christ est vaincu, si la vérité est en déroute, ce n'est point au Christ ni à la vérité qu'est la faute. A qui donc, sinon à nous qui devons faire luire le soleil, au prix de tous les sacrifices... » « Le besoin catholique de l'heure présente, et par conséquent l'essentiel devoir, c'est l'union, j'allais dire l'unité dans l'action. »

« Jetons entre nous des ponts de lumière et faisons des Ligues d'amour... »

Et le prélat recommande vivement, en la forme spéciale à ce diocèse, son groupement diocésain et ses Congrès cantonaux.

L'œuvre des Unions diocésaines, on le sait, se propose un double objectif.

Le premier est de grouper effectivement et activement autour des évêques et des curés une élite des diocésains et des paroissiens, en vue de se réconforter mutuellement dans l'éternel combat contre le mal, de s'éclairer pratiquement sur les moyens divers par lesquels peut être développée localement la grande œuvre de l'apostolat catholique et de la défense religieuse, enfin d'agir ensemble dans ces deux buts en combinant toutes les bonnes volontés. L'Union diocésaine décide elle-même si et dans quelle mesure elle s'occupe d'élections. La plupart ont déjà déclaré laisser le champ libre aux organisations politiques et ne vouloir procéder que par revendications et indications.

Le deuxième objectif est plus large : il consiste, là où la chose est possible, à provoquer autour de l'élite de l'Union diocésaine et du Comité paroissial une formation plus large, embrassant tous les catholiques vraiment conscients et dévoués, en vue d'obtenir d'eux des manifestations éclatantes de leur foi et des mouvements utiles à la défense religieuse. De ces mouvements, on ne saurait, croyons-nous, donner un meilleur exemple que celui de la constitution des Associations de pères de famille. La France, à l'époque critique des guerres de religion, fut sauvée par la Ligue. Nous aurions besoin d'une vraie Ligue catholique aujourd'hui. Nous ne l'avons pas. Mais elle peut se former par diocèses sous l'impulsion de l'Union diocésaine, et nous l'appelons de tous nos vœux.

A quoi pensez-vous ! disent quelques-uns, les catholiques ne sont pas assez nombreux pour la réalisation d'un tel projet.

Assez nombreux ! Il y a longtemps que nous avons renoncé à l'antique formule des trente-six millions de catholiques français, et nous n'ignorons point que, pour une exacte appréciation des choses, des baptisés il faut défalquer une foule d'apostats. Sommes-nous une majorité, ne sommes-nous plus qu'une minorité méritant le nom de catholique ? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, à n'en pas douter, c'est que les catholiques pratiquants sont une masse énorme.

Dans les dernières discussions sur cette offensive sectaire contre les catholiques qu'on a osé décorer du nom « de défense laïque », lorsqu'on en est venu à la proposition de sanction, c'est-à-dire à la menace de prison contre les pères de famille, et en juin, et en décembre, la Chambre a reculé et renvoyé le projet à la Commission. Voilà un fait. Il prouve que les Associations de pères de famille sont une puissance, que les catholiques sont malgré tout une force incomparable dans le pays.

La conclusion est évidente.

Mais, dit-on encore, jamais le monde officiel ne voudra traiter officiellement avec l'Eglise.

Nous n'ignorons certes pas le pouvoir néfaste de la franc-maçonnerie, sa mainmise sur le Parlement et sa volonté de détruire l'Eglise.

Nous nous rappelons les paroles par lesquelles le chef de ceux qu'on appelle les « modérés », M. Poincaré, a déclaré qu'entre nous et lui, il y a « toute la question religieuse ».

Mille fois pour une nous avons pu mesurer le degré de faiblesse civique des catholiques timides qui ont toujours peur de déployer leur drapeau et dont le catholicisme ose si peu sortir du foyer domestique.

Mais nous savons, d'autre part, que l'affirmation catholique est allée progressant en courage et en intensité depuis un quart de siècle. Dans un article très remarqué publié en tête de nos colonnes, l'historien Vogt a même montré ce phénomène de l'affirmation et du groupement catholiques se développant dans le monde entier et arrivant, en de nombreux pays à imposer son arbitrage aux partis adverses.

Et nous savons enfin par les sursauts catholiques de 1801, des missions de la Restauration, de 1848, de 1870, que la France a un fond« catholique qui revit aux heures de péril. Il peut revivre : il revivra.

Mgr Delassus, dans l'important volume qu'il vient de faire paraître, fait observer, avec le protestant Guizot, « qu'à la fin du IVe et au commencement du Ve siècle, c'est l'Eglise chrétienne qui, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'Empire romain, contre la barbarie, qui a conquis les barbares, qui est devenue le lien, le moyen, le principe de civilisation entre le monde romain et le monde barbare. Si l'Eglise n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle ».

Une nouvelle anarchie menace notre société paganisante. Pour n'en citer qu'un exemple, la récente élection de syndicalistes par les instituteurs pour leur représentation départementale indique que dans cet énorme corps de fonctionnaires l'autorité gouvernementale est ouvertement battue en brèche.

Quel avenir nous est réservé ? Chacun propose ses solutions. Notre conviction, à nous, est que, quel que soit le personnel gouvernemental et quelques réformes que l'on fasse ou que l'on ne fasse pas à la Constitution, l'avenir sera ce que vaudra la mentalité générale du pays. Si le pays ne redevient pas en majorité religieux pratiquement, nous irons, quoi qu'il advienne, aux abîmes mérités. Si, au contraire, il retrouve ce ressort qui fut l'âme glorieuse de son histoire, sûrement il se relèvera, comme il le fit si souvent, Dieu aidant, dans les siècles passés.

C'est pourquoi, à cette aurore de l'année nouvelle, nous voyons dans l'action catholique d'apostolat et de défense du clergé et des Unions paroissiales et diocésaines, le secret de la résurrection, la condition absolue d'un avenir meilleur.

A cette œuvre diocésaine, nous convions du fond de notre âme tous les catholiques dévoués, et nous savons bien que, lorsque, dans un diocèse, les catholiques formeront autour de leur évêque un groupement puissant, ce groupement saura faire le bien, dissiper les préjugés, ramener à Dieu les hésitants et se faire politiquement respecter de l'autorité gouvernementale, quelle qu'elle soit.

FRANC.

Quand même!

Après vingt ans, on a dû renoncer, avec d'immenses regrets, aux services de la chère nef l'*Etoile*. Cette épreuve ne marque pas la fin des Pèlerinages de Pénitence à Jérusalem, elle en prépare comme un renouveau.

En attendant, le 47e Pèlerinage aura lieu quand même. Il s'organisera avec le bienveillant concours des Messageries Maritimes en un petit groupe privilégié suivant l'itinéraire habituel : *Naples, Pompéi, Athènes, Constantinople, Smyrne, Beyrouth, Baalbeck, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Béthléem (et environs), L'Egypte, Le Caire, Les Pyramides, etc.*

DEPART LE 19 MARS. Séjour à Jérusalem pour la Semaine Sainte. RETOUR LE 29 AVRIL pour les élections.

Le nombre de places étant strictement limité demander au plus tôt le programme détaillé au SECRETAIRE DU PELERINAGE DE JERUSALEM, 4, AVENUE DE BRETEUIL, PARIS.

Le tombeau des rois mages

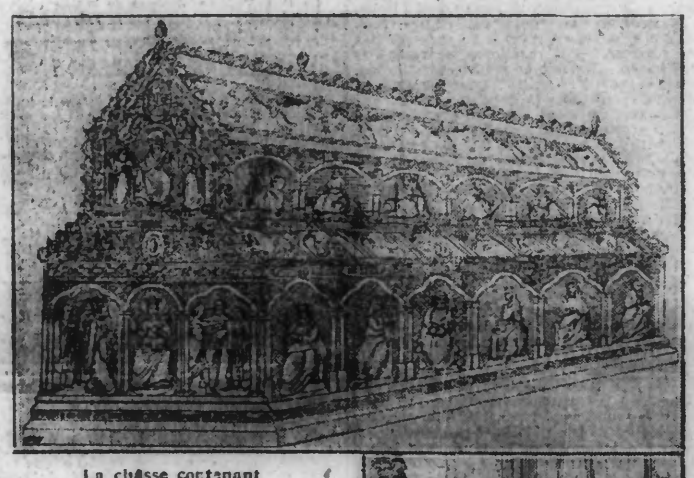

La châsse contenant les reliques des rois mages

Aujourd'hui et demain, une foule de pieux chrétiens se rendront, à l'occasion de l'Epiphanie, en pèlerinage au tombeau des rois mages. Ce tombeau est situé dans la cathédrale de Cologne, et la cathédrale n'est elle-même qu'une immense châsse qui abrite les saintes reliques des rois Gaspar, Melchior et Balthazar.

Les reliques des rois mages furent transportées de Milan à Cologne, par l'empereur Frédéric Barberousse, en 1164. Elles avaient été d'abord placées sous le vieux dôme, construit par Charlemagne. Mais, bientôt, on songea à élever à ces vénérables hôtes un monument digne d'eux. L'incendie de l'ancienne église détermina d'ailleurs bientôt cette construction.

Le nouvel édifice, la cathédrale actuelle, achevé seulement en 1880, fut commencé dans le milieu du XIIIe siècle. Une légende veut que le plan de cet admirable monument ait été enlevé à Satan par un architecte à qui le diable le proposait en échange de son âme. Le maçon s'en serait saisi, sans dam pour son salut éternel, grâce à une relique de sainte Ursule. Dans tous les cas, la cathédrale fut construite d'après la méthode gothique française, adoptée à Cologne sous l'influence du bienheureux Albert le Grand.

En même temps que se construisait la nouvelle église, les fidèles apportaient des monceaux de pierreries précieuses, d'or et d'argent, en vue de l'édification d'une châsse digne des adorateurs de la Crèche. Le chef-d'œuvre, exécuté par les plus habiles ouvriers, fut enfermé en 1652 dans son édicule de marbre, aux fenêtres grillagées, placé à l'intérieur de la cathédrale.

La façade de la châsse contient, sous trois arceaux, trois bas-reliefs en or pur, avec les figures de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, des trois mages et du Christ baptisé par saint Jean. A côté de Jésus-Christ est l'empereur Othon IV.

Au-dessus de ces figures, un couvercle, tout ouvragé, laisse voir les trois couronnes, autrefois d'or massif, qui recouvrent les chefs des trois rois mages, dont les noms sont écrits en rubis. Les couronnes d'or ont disparu pendant la Révolution et ont été remplacées par des couronnes en cuivre.

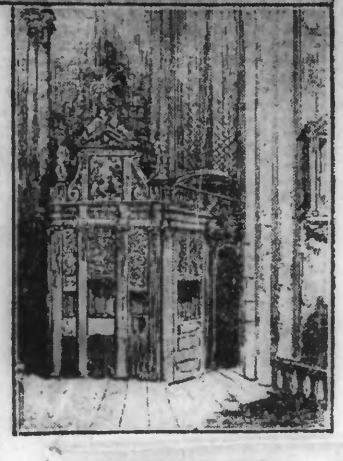

Le monument en marbre où est enfermée la châsse dans la cathédrale de Cologne

Au second étage, sur la façade, Jésus-Christ apparaît entre deux anges qui portent les instruments de la Passion. A côté, saint Gabriel et saint Raphaël, et tout autour les bustes des apôtres. Toutes les figures sont en or pur.

En 1794, au moment où les armées françaises approchaient de la ville, la châsse fut transportée à Arnsberg, puis à Francfort. Le 4 janvier 1804, sur l'autorisation du Premier Consul, elle reprit son ancienne place dans la cathédrale de Cologne.

La châsse des rois mages a souffert de multiples déprédations. De nombreux ornements en or et en pierreries et 226 vieux camées, entre autres, ont disparu. Elle reste néanmoins un magnifique objet d'art.

Visites de souverains en France en 1914

Paris reverra cette année quelques cortèges de grand apparat, car nous aurons certainement les visites officielles du roi et de la reine d'Angleterre, puis du roi et de la reine de Danemark, qui avaient déjà été annoncées pour l'an dernier.

Il est possible que le nouveau roi de Grèce, qui vint incognito il y a quelques mois à Paris, nous fasse avec la reine une seconde visite, officielle cette fois.

Enfin, le nouvel empereur et la nouvelle impératrice du Japon doivent visiter l'Europe en voyage d'avènement, et nous les verrons à Paris.

Les dates des réceptions de ces différents souverains seront fixées prochainement. Mais aucune visite royale ou impériale n'aura lieu avant le printemps.

GAZETTE

Au fond du volcan

Un de nos confrères raconte comment le photographe américain Burlingham a pris des films cinématographiques au fond du cratère du Vésuve. Le fait, quoique remontant à quelque temps et signalé déjà dans les informations de la *Croix*, est assez saisissant pour ramener encore un instant l'attention sur la situation du hardi explorateur, étouffant volontairement au fond de la fournaise, avec ses guides, au risque d'y mourir brûlé, pour ramener des documents à la surface.

« Nous descendîmes pendant 150 mètres, au milieu de deux colonnes de fumée. La chaleur était devenue très intense. La lave commençait à brûler nos pieds, malgré nos épaisses chaussures. Et nous fûmes bientôt en face d'un grand jet de gaz sulfureux.

» Les yeux refusaient, maintenant, de rester ouverts. La respiration devenait de plus en plus difficile. Nous étions parvenus cependant au nouveau cratère, qui s'était formé le mois de juillet dernier, à 300 mètres du fond. La partie la plus intéressante de l'exploration commençait ici.

» La chaleur était, à présent, infernale. Ayant atteint une sorte de plate-forme quelques mètres plus bas, je montai rapidement ma machine pour prendre des photographies, et, pendant vingt minutes, je réussis à manœuvrer mon appareil, prenant un film long d'au moins 700 mètres. La lave bouillonnait comme une source formidable montant du fond du cratère.

» Le bruit qu'elle faisait n'est comparable qu'à celui d'une chaudière gigantesque de fonte en pleine ébullition. »

Il ne fallut pas moins de quatre heures aux membres de cette extraordinaire expédition pour grimper le long des parois du cratère et pour en sortir.

L'imagination de Jules Verne avait créé un voyage accompli au centre de la terre, par des hommes qui descendent par l'Hécla et remontent par le Stromboli. Aura-t-il, en cela, été encore un précurseur ?

Les Bretons contre l'alcool

La révolte des Bretons contre l'alcool est le titre d'une petite brochure à 10 centimes qui se publie à Vannes. Nous y lisons que la Ligue catholique de la Croix-Blanche, avec ses deux sections de tempérants et d'abstinents complets, accomplit des merveilles dans plusieurs paroisses bretonnes.

Citons seulement cette lettre d'un curé breton :

« L. F., 3 juillet 1913.

» ... La Ligue antialcoolique de la Croix-Blanche continue à faire de sensibles progrès: elle fait vraiment le plus grand bien sous tous les rapports. Encore un fait qui le prouve: tout dernièrement, un personnage voulut régaler mes hommes à la sortie de la grand'messe. Pas un homme ne voulut d'eau-de-vie ; soixante verres furent servis, mais de la bière seulement dans les verres. Ces soixante hommes ne font pas encore tous partie de la Croix-Blanche, mais c'est bien l'influence de mon groupe d'hommes adultes, composé de dix-sept membres, qui a amené tous les autres à préférer la bière à l'alcool, car chacun était bien libre de choisir, soit de la bière, soit du vin blanc, soit de l'eau-de-vie. Il y a eu par conséquent un effort. C'est un bonheur: on commence à avoir honte de prendre de l'alcool !...

» S..., recteur. »

Pourquoi la Bretagne ne deviendrait-elle pas, comme la Suède, le pays le plus tempérant, après avoir été la région la moins tempérante ?

La première Communion d'un bagnard

Le jeune électricien de 17 ans, Paul Fourissou, que la Cour d'assises de la Loire-Inférieure condamna aux travaux forcés à perpétuité le 4 décembre dernier pour l'assassinat de Mlle Brégeon vient de quitter la prison de Nantes pour aller au dépôt de l'île de Ré d'où il sera dirigé sur la Guyane.

Pendant les derniers jours de sa captivité, Fourissou, qui avait été élevé en dehors de tout principe religieux, a eu de fréquentes entrevues avec l'aumônier, M. l'abbé Spitalier, qui lui a enseigné le catéchisme. Le 21 décembre le jeune criminel fit, avec de grands sentiments de foi et de piété, sa première Communion dans la chapelle de la prison.

Il est consolant de penser que ce jeune homme, corrompu par une mauvaise éducation première et des fréquentations périlleuses, a connu, grâce à la religion, les bienfaits d'un repentir sincère avant d'aller expier son forfait au bagne.

Manifestation lamentable

Les obsèques du malheureux chanteur Fragson, assassiné par son père, ont été célébrées au milieu d'une affluence énorme. La manifestation de sympathie n'a pas toujours été du meilleur aloi. Tout ce que Montmartre compte de détraqués, d'hallucinés, de névrosés, hier suggestionnés par le nom flamboyant de l'artiste en renom et hantés aujourd'hui par la vision sinistre du vieillard assassin de son fils, se précipitait frénétiquement à la suite du corbillard comme à une sorte de danse macabre. Les amis de Fragson ont dû être attristés de se voir ainsi encadrés. L'un d'eux, un vieillard, pleurait, soutenu par deux des siens. Le bruit se répandit parmi cette foule d'énervés que le vieillard était M. Pot, le père meurtrier, autorisé par la police à suivre le corps.

Des cris de mort se firent entendre. Des poings se tendaient, des faces se convulsionnaient, on parlait de lynchage. La police, qui n'avait pas prévu pareille affluence, était débordée. Les amis de Fragson durent faire eux-mêmes le service d'ordre près du corbillard, montant vers l'église Notre-Dame de Lorette, et protégeant le vieillard.

La sortie de l'église donna lieu à d'autres désordres. Sur le passage du corbillard allant au cimetière, l'attitude du public n'eut rien de recueilli. Le convoi funèbre, comme autrefois celui de Théâtre Henriot, brûlée dans l'incendie du Théâtre Français, n'était pour cette foule qu'un numéro sensationnel. L'attitude de nombreux étrangers, venus en curieux, fut écœurante devant la dépouille de celui qui ne les amusera plus.

Y avait-il là beaucoup de gens qui pensaient à l'éternité ?

Humour anglais

Le directeur. — Dites donc, Chose, l'illustre savant Machin a prédit la fin du monde pour samedi.

Chose. — Je sais, je sais ! mais cela n'arrivera pas !

Le directeur. — C'est égal ! Faites un article d'avance pour le cas où cela arriverait. Il ne faut pas que nous soyons pris au dépourvu !

LES INCIDENTS DE SAVERNE

Le colonel von Reutter en Conseil de guerre

Strasbourg, 5 janvier. — Ce matin, à 9 heures, se sont ouverts les débats du procès engagé contre le colonel de Reutter et le lieutenant Schadt. Un public très nombreux a pris d'assaut la salle.

Au banc de la presse, ont pris place une soixantaine de journalistes parmi lesquels on remarque les représentants de journaux français, anglais, italiens, hongrois, etc.

Le colonel VON REUTTER.

Parmi les témoins, qui sont au nombre de 110, on remarque le directeur de l'arrondissement de Saverne, M. Mahl; le député Knœpfler, de nombreux officiers et soldats et tous ceux qui, le vendredi 28 novembre, ont été arrêtés.

Le tribunal est présidé par le général de brigade de Pelet-Narbonne, assisté de trois colonels, du conseiller de justice militaire Kahn, qui dirige les débats, et du conseiller docteur Ostender, représentant le ministère public.

Le colonel de Reutter et le lieutenant Schadt sont défendus tous les deux par Me Grossard.

Le conseiller Kahn indique tout d'abord aux diverses catégories de témoins le jour et l'heure auxquels ils auront à comparaître. Les derniers déposeront mercredi matin ; le jugement ne sera donc pas prononcé avant mercredi dans la soirée, ou même jeudi.

Le colonel de Reutter est ensuite soumis à un interrogatoire, mais tout d'abord le conseiller Kahn donne lecture de l'acte d'accusation.

Le colonel est accusé de s'être rendu coupable de faits qui se sont passés dans la soirée du 28 novembre, d'avoir fait arrêter des civils et de les avoir retenus dans la cave des pandours pendant toute une nuit. Le lieutenant Schadt est accusé d'avoir arrêté un employé de banque dans la soirée du 28 novembre, d'avoir frappé des habitants de Saverne, d'avoir commis des violations de domiciles à deux reprises différentes.

Déposition du colonel von Reutter

Le colonel de Reutter, à haute voix, déclare prendre sur lui la responsabilité de tout ce qu'ont fait ses subordonnés. Il affirme qu'il est venu en Alsace sur sa propre demande. Les écrits de l'Alsacien Lienhard l'avaient enthousiasmé. Il était dans les meilleures dispositions à l'égard de la population. Il avait l'impression que les meilleures relations existaient entre civils et militaires. Un jour parut dans la feuille locale une poésie contre un sous-officier. Ce fut le début des démêlés qui se produisirent quelque temps plus tard.

La presse locale publia un entretien du colonel avec un officier, et les attaques se poursuivirent alors sans répit. Le colonel de Reutter assure qu'il a eu les meilleures relations avec des ordonnances qui étaient alsaciennes.

Ces bonnes relations n'existaient pas entre les soldats et la population.

Le colonel de Reutter signale plusieurs cas où les militaires ayant eu des difficultés avec la population furent sévèrement punis par les juges, tandis que les civils furent acquittés. Il cite plusieurs faits particuliers qui se sont passés avant 1913.

Le colonel fait ensuite l'éloge de son régiment et tout particulièrement de ces jeunes lieutenants qui sont prêts à faire des services les plus rudes.

Il est d'avis que tout était pour le mieux à Saverne quand il arriva et que c'est une article du journal local *Zaberner Anzeiger* du 6 novembre, qui provoqua le scandale.

Le conseiller de justice militaire lit les articles parus dans ledit journal.